

VILLE DE PONTARLIER

REGION DE FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation et stationnement – Interdiction de circulation et de stationnement rue Edgar Faure du 12 au 16 mai 2025.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU les travaux de voirie réalisés par l'entreprise VERMOT TP, rue Edgar Faure, du lundi 12 au vendredi 16 mai 2025,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 – Interdiction de circulation

Du lundi 12 mai 2025, 7 h 30 au vendredi 16 mai 2025, 17 h 00, la circulation sera interdite à tout véhicule pendant la durée du chantier :

- rue Edgar Faure.

Une déviation sera mise en place par la rue de Salins, la rue Robert Schumann et le giratoire de l'Europe pour l'accès aux commerces.

ARTICLE 2 – Interdiction de stationnement

Du lundi 12 mai 2025, 7 h 30 au vendredi 16 mai 2025, 17 h 00, le stationnement sera interdit à tout véhicule :

- rue Edgar Faure.

ARTICLE 3 –

Les panneaux d'interdiction et de signalisation qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

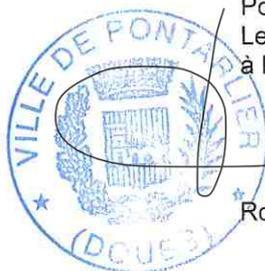
.../...

ARTICLE 4 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

PONTARLIER, le 25 avril 2025

Pour le Maire et par délégation,
Le conseiller municipal délégué
à la Citoyenneté,



Romuald VIVOT

- 1 ex. Arrêté du Maire
- 1 ex. Police Municipale
- 1 ex. Police Nationale
- 1 ex. Pompiers
- 1 ex. VERMOT TP
- 1 ex. Pôle Citoyenneté